

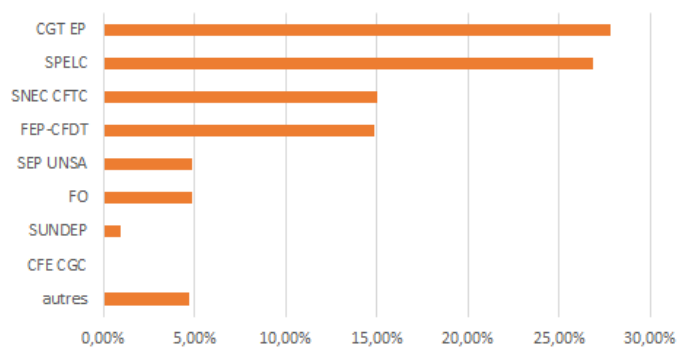
ELECTIONS TPE 2021

La CGT est la 1ère organisation syndicale au niveau national et dans l'enseignement privé sous contrat

Scrutin au niveau national

Du 22 mars au 6 avril 2021, les salarié-es des TPE (Très Petites Entreprises) étaient appelé-es à voter pour leurs représentant-es. A l'issu de ce scrutin, le 16 avril, les résultats sont tombés et sont sans appel : les électeurs-trices ont largement accordé leur confiance à la CGT, nous plaçant une nouvelle fois en 1ère position, avec 26,31 % des suffrages (en progression d'un point par rapport au scrutin de 2016), avec 10 points d'avance sur la CFDT (2e) et l'UNSA (3e). La CFTC, quant à elle, obtient 5.9 % des suffrages et recule d'1,5 point.

Résultats IDCC 3218



Et dans l'enseignement privé sous contrat ?

Dans l'enseignement privé sous contrat, sur les quelques 80 000 personnel·les de droit privé, 13 000 étaient concerné-es par ces élections, principalement des personnel·les des écoles, rattaché-es à la convention collective de l'EPNL (IDCC 3218).

La lecture des PV du scrutin montre que sur l'IDCC 3218, sur 8400 électeurs-trices (soit 2/3 des votant-es), la CGT est le 1er syndicat avec **27.79 %** des suffrages, juste devant le SPELC (26,84 %) et loin devant la CFTC (14.99 % et la CFDT (14.85 %).

Ce vote démontre que la CGT est le syndicat de tou·tes les salarié-es, y compris ceux des très petites entreprises, y compris ceux de l'enseignement privé sous contrat !

Ces résultats confèrent à notre organisation des responsabilités auprès d'eux pour gagner des avancées réelles en matière sociale, pour un monde plus juste et plus solidaire !

